Nancy : changement des identifiants étudiants

Par **mathou**, le **15/06/2007** à **22:09**

Trouvé sur l'ENT : http://cri.univ-nancy2.fr/?contentId=3353

[quote:1c4lv0w4][b:1c4lv0w4]Changement du format de l'identifiant des étudiants au 1er juillet 2007[/b:1c4lv0w4]

La mise en place de Nancy Université nécessite l'adaptation progressive des procédures informatiques dans les établissements.

Un des premiers projets concerne la mise en place d'un identifiant unique au niveau des trois universités.

Dans ce cadre l'université Nancy2 va procéder à une évolution des identifiants de ses étudiants pour supprimer les homonymies avec les étudiants des deux autres établissements.

[b:1c4lv0w4]Le chiffre "2" sera ajouté à l'ensemble des identifiants étudiants.[/b:1c4lv0w4] Cette modification qui a un impact sur tous les services numériques (ENT, salles pédagogiques, SCD, plate forme d'enseignement, carte CLE, messagerie, ...) sera réalisée le dimanche 1er juillet 2007 afin que l'ensemble des services soient à nouveau accessibles le lundi 2 juillet.

Prenons le cas de l'étudiant James BOND, d'identifiant actuel bond007

IL utilise actuellement cet identifiant pour l'accès aux ordinateurs des salles pédagogiques, et pour accéder aux différents services 'internet' (ENT, messagerie, ...) via la page d'authentification (le sesame).

A compter du 2 juillet 2007, son identifiant sera bond0072 ; [b:1c4lv0w4]le mot de passe sera inchangé.[/b:1c4lv0w4]

Cas particulier de la messagerie

Les étudiants peuvent actuellement être joints par 2 adresses différentes :

<prenom>@etudiant.univ-nancy2.fr
<identifiant>@etudiant.univ-nancy2.fr

Ainsi, pour James BOND :

James.Bond@etudiant.univ-nancy2.fr
bond007@etudiant.univ-nancy2.fr

A partir du 2 juillet 2007, les adresses valides seront :

James.Bond@etudiant.univ-nancy2.fr
bond0072@etudiant.univ-nancy2.fr
bond007@etudiant.univ-nancy2.fr
ATTENTION : cette dernière adresse ne sera plus valide à partir du 1er janvier 2008

Cas particulier de la carte d'étudiant

L'identifiant est écrit sur la carte étudiant.
Pour les nouveaux entrants, l'identifiant sera écrit au bon format.
Pour les étudiants ayant déja une carte d'étudiant, l'identifiant écrit restera à l'ancien format.[/quote:1c4lv0w4]

Par **Yann**, le **15/06/2007** à **22:48**

Normalement on a tous reçu un mail pour nous en informer.

Par **mathou**, le **15/06/2007** à **23:17**

:oops:

Oui. Je poste au cas où certains n'auraient pas regardé Image not found or type unknown

Par **j0j0**, le **26/06/2007** à **20:06**

:evil:

d'ailleurs j'ai toujours pas mes résultats sur le net Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés